

## Exprimer une condition ou une opposition

### Quel temps après *si* ?



En français, *si* peut être utilisé pour exprimer la **condition** :

*Si tu m'invites, je viendrai.*

Mais il peut aussi marquer une **opposition**, en quel cas il peut être remplacé par *bien que* :

*S'il est riche, il n'est pas milliardaire = **Bien qu'il** soit riche, il n'est pas milliardaire.*

Pour savoir quel temps utiliser dans une phrase comprenant un *si*, regardez si elle exprime la **condition** ou l'**opposition** :

Si elle exprime la condition :

1. pour des **hypothèses présentées comme possibles** (*si elle réussit / si elle a réussi*) vous pouvez utiliser :
  1. le **présent** dans la proposition que *si* introduit
  2. et le **présent**, le **futur** ou l'**impératif** dans la proposition principale  
*S'il m'invite, je viens*  
*S'il t'invite, tu viendras.*  
*S'il t'invite, vas-y.*
  
2. pour des **hypothèses présentées comme contraires à l'état de choses actuel** (*si j'étais riche* ⇒ actuellement je ne suis pas riche / *si elle avait réussi* ⇒ actuellement elle n'a pas réussi) vous pouvez :
  1. utiliser l'**imparfait** ou le **plus-que parfait** dans la proposition que *si* introduit
  2. utiliser le **conditionnel présent** ou **passé** dans la proposition principale  
*Si j'étais riche, j'agrandirais ma maison.*  
*Si j'avais été riche, tu auras plus voyagé.*

Si la phrase exprime l'opposition en revanche, tous les temps sont possibles y compris le conditionnel ou le futur directement après **si** :

*Si elle irait les voir avec plaisir, elle n'irait cependant pas avec n'importe qui.*

On peut remplacer par "bien que" :

→ *Bien qu'elle aille les voir avec plaisir, elle n'ira cependant pas avec n'importe qui.*

#### ATTENTION :



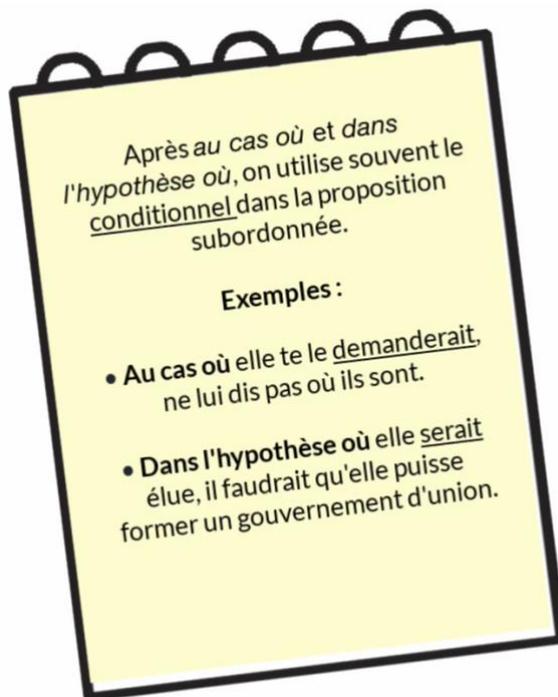
À la 1<sup>re</sup> personne, le **futur** et le **conditionnel** se prononcent généralement de la même manière, mais s'écrivent différemment : je **serai** / je **serais**

Pour savoir si c'est un conditionnel ou un futur, il suffit de mettre le verbe à la 2<sup>e</sup> personne :

S'il vient, je lui **parlerai**. / S'il vient, tu lui **parleras**. → futur

S'il venait, je lui **parlerais**. / S'il venait, tu lui **parlerais**. → conditionnel

## À NOTER :



Par exemple :

Si *j'étais/je serais* plus grand, je *jouerais/jouerais* au basket.

Ici, pour savoir à quel temps conjuguer les deux verbes, on peut se demander si la phrase exprime une opposition ou une condition.

Il s'agit ici d'une **condition** : les deux propositions ne s'opposent pas. On ne peut donc pas utiliser le conditionnel après **si**. On regarde alors si c'est une hypothèse présentée comme possible ou comme contraire à l'état des choses actuel.

Il s'agit ici d'une hypothèse contraire à l'état des choses actuel

On peut donc utiliser l'imparfait dans la proposition introduite par *si* : *Si j'étais plus grand*, on comprend ici que la personne qui parle est moins grande que voulu.

et on doit utiliser le conditionnel dans la proposition principale : *je jouerais*

On écrira donc :

Si *j'étais* plus grand, je *jouerais* au basket.



Ainsi quand vous révisez votre texte, pour vérifier si les verbes après un *si* sont bien conjugués, demandez-vous si la phrase exprime une condition ou une opposition. Si la phrase exprime une condition, regardez alors s'il s'agit d'une hypothèse présentée comme possible, ou présentée comme contraire à l'état des choses actuel, et choisissez en fonction de cela les temps et les modes que vous utilisez.

Si la phrase exprime l'opposition, tous les temps sont possibles.